

LUTTE CONTRE LE CHARDON DANS LES HERBAGES

Le chardon des champs (ou cirse des champs) se propage par les graines et surtout végétativement. Munies de larges aigrettes, les semences peuvent être transportées par le vent à des distances importantes. Un chardon produit de 4'000 à 5'000 graines par an. Les jeunes plantes ne donnent des tiges fertiles qu'en deuxième année de végétation. Le riche système de stolons souterrains favorise la constitution de colonies plus ou moins vastes. Les souches disloquées par les travaux du sol peuvent donner naissance à de nouvelles plantes. Un fragment de racine de 3 cm suffit pour former une nouvelle plante.

LUTTE INDIRECTE

La lutte contre le chardon des champs est possible par: l'élimination des plantes avant la maturation des graines, la destruction des stolons lors des labours et autres travaux du sol, l'évacuation des déchets de battage et de foin. Une prairie artificielle vigoureuse, exploitée intensivement, facilite le contrôle du chardon des champs.



LUTTE DIRECTE

1 **Lutte mécanique** (coupe ou arrachage à la main): Elle doit être soigneuse et répétée pour réduire le nombre de foyers. Elle **ne détruit pas le chardon**.

2 Lutte chimique

→ Traiter dès que le chardon a 15 à 30 cm de haut, au plus tard avant l'apparition des boutons floraux !

2.1 **TRAITEMENT DE SURFACE** → Il n'existe pas de traitement de surface sélectif efficace.

a) **Traitement de surface sur prairie – Produits ménageant trèfle blanc et rouge –**

Ces produits sont homologués contre les renoncules (annuelles et vivaces) et n'ont qu'une efficacité partielle contre le chardon. Le chardon n'est pas détruit, mais bloqué seulement temporairement.

Matière active	Noms commerciaux	Quantité l/ ha	Prix Fr./ ha	Remarques EFFICACITE PARTIELLE
MCPB	Divopan, Trifolin, MCPB (<i>diverses</i>)	4 à 6	120.- à 180.-	Epargne trèfles blanc et rouge. Ne pas traiter: luzerne, trèfles d'Alexandrie, de Perse et d'incarnat. Inefficace contre rumex.

b) **Traitement de surface avant un nouveau semis (Rénovation) – Destruction complète de la prairie –**

Matière active	Noms commerciaux	Quantité l/ ha	Prix Fr./ ha	Remarques EFFICACITE TRES BONNE
Glyphosate	divers	4 - 6	40.- à 60.-	Herbicide non sélectif. Adapter dose selon d'autres espèces présentes (vulpin, vétrate: 10 l/ha); etc.

Autorisation spéciale nécessaire (sauf, si suivie d'une culture sans labour. selon règles PER-ROMANDIE, 6.2)

→ Calcaire: Si eau moyenne à dure, ajouter adoucisseur ! p.ex.: X-Change, sulfate d'ammoniaque (forme soluble), ... FT 18.34

→ Sur prairies, avant le semis d'une culture sans labour préalable, l'emploi d'un herbicide non sélectif est permis.

→ Dans les grandes cultures, la lutte contre les vivaces avec un herbicide non sélectif est possible après la récolte.

2.2 TRAITEMENT PLANTE PAR PLANTE

EFFICACITE TRES BONNE

Matière active	Noms commerciaux (<i>Firme</i>)	Concentration pour 10 l d'eau	Prix pour 10 l de bouillie (en Fr.)
Clopyralide ¹⁾	Lontrel 100 (<i>Syngenta</i>)	0,3 % → 30 ml de produit + 50 ml de mouillant ²⁾ (= ½ dl)	3,50 - 3,80
	Clio 100 , divers (<i>diverses</i>)		
	Alopex (<i>Omya</i>) (<i>Granulés solubles dans l'eau</i>)	0,04 % → 4 g d'Alopex + 20 ml mouillant ²⁾ Telmion	3,35
Clopyralide + Triclopyr	Picobello ³⁾ (<i>OMYA</i>)	0,5 % → 50 ml de produit (= ½ dl)	4,45
Aminopyralide + Fluroxypyr	Simplex ³⁾ (<i>OMYA</i>)	1 % → 1 dl de produit	9,00
Clopyralide + 2,4-D	Tribel Plus (<i>Schneider</i>)	11,25 % → 1,25 dl de produit	11,25

¹⁾ **Clopyralide: très bonne efficacité**, près de 95 %. Application avec boille à dos. Ajouter mouillant à base d'huile de colza.

²⁾ **Mouillant:** Dans les surfaces de compensation écologique (selon OPD), seuls les mouillants à base d'huile de colza sont autorisés (**Genol Plant, Telmion, ...**). Ne pas utiliser si température plus de 25°C.

³⁾ interdit en zone S.

Le délai d'attente pour tous les produits est de 2 à 3 semaines (bétail laitier: 3 semaines).

QUELQUES RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES

La lutte contre le chardon des champs (= vivace) n'est efficace que si les facteurs suivants sont réunis:

- 1) **Plante saine** (bien verte et non endommagée) et en phase de croissance.
 - 2) **Stade optimal**: env. 15 - 30 cm de haut. Si le traitement a lieu sur des petites plantes (< 15 cm de hauteur), la surface d'absorption est insuffisante et le traitement ne sera pas efficace.
 - 3) **Choix de la meilleure matière active**: clopyralide: Produits formulation liquide: **Lontrel 100** (Syngenta), **Clio 100** (Schneider), **Clopyralid** (Sintagro) et formulation granulés: **Alopex** (Omya).
 - 4) **Dosage homologué et adjonction du mouillant** (huile). P.ex.: 30 ml de "Lontrel 100" + 50 ml de "Genol Plant" en 10 l d'eau (50 ml correspond à ½ dl). Sans le mouillant, le produit pénètre moins bien dans la plante, car il a plus de peine pour traverser la couche cireuse de la feuille du chardon.
- Un mélange avec d'autres matières actives, en particulier avec les hormones, va anéantir l'excellente efficacité de la clopyralide (près de 95 %).
- Picobello, Simplex et Tribel Plus sont plus chers que le Lontrel 100, Clio 100, Clopyralide ou Alopex. Picobello et Simplex sont interdits en zone S. Tous ces produits uniquement en plante par plante.
- Picobello ou Simplex contenant des herbicides systémiques sélectifs peuvent être une solution "pratique" si on a peu de chardons et si on veut traiter en même temps quelques rumex, ronces ou orties dioïques. Cependant, chacune de ces 4 plantes doivent être traitées à une concentration différente:

Produit	Prix/litre (Fr.)	Chardon vivace	Ortie dioïque	Ronces	Rumex
Picobello	87.-	0,5 %	0,3 %	0,5 %	0,8 - 1,0 %
Simplex	90.-	1,0 %	0,5 %	1,0 %	0,5 %

- Il va de soi que les **conditions climatiques** doivent aussi être respectées pour obtenir un excellent résultat:
- Absence de rosée sur les feuilles (ruissellement)
 - Absence de pluie pendant 3 - 4 h suivant le traitement
 - Éviter des températures supérieures à 25°C

Michel Horner



SERVICE DE L'AGRICULTURE

P.P.
2053 Cernier

Bulletin phytosanitaire no. 8 du 8 mai 2015

- Tout le canton, y compris la montagne -

Contenu:

- **Bulletin spécial "Chardon des champs dans les herbages"**

«Nom_»

«Complément_1_du_nom»

«Complément_2_du_nom»

«Rue» «No_Rue»

«NP» «Localité»

Office phytosanitaire cantonal

Rte de l'Aurore 1

CH - 2053 Cernier

Tél.: 032 889 36 82

Fax: 032 889 37 01

Mél: Michel.Horner@ne.ch

Web: www.ne.ch/agriculture